



Iregularite salaire horaire

Par **balaban**, le **05/06/2009** à **00:24**

Bonjour, Je suis salarié d'une société de bâtiment. Mes congés payés ont été payés par la caisse de congés payés de bâtiment. En 2008, mon salaire horaire pour le décompte était de 11,61 et 1855 heures travaillées, et cette année de 11,32 pour 1416 heures. Je précise que j'ai été en congé maladie 117 heures en 2009. Est-ce que cela peut être à l'origine de cette situation ? Est-ce normal ? Comment le compte est-il fait ? Merci d'une réponse rapide.
Ersan Balaban